

## Commune de MAILLY-RAINEVAL

### PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de MAILLY-RAINEVAL

Séance ordinaire du 26 Juin 2023

**Convocation** : le 20 Juin 2023

**Affichage** : le 03 Juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Emmanuelle FIRMIN, Linda HOREMANS, Tatiana VIALANEIX (*arrivée à 20h30*) et Messieurs Gilles BRULÉ, Philippe GOBLET, Francis MOURIER, Alexandre SOMMER, Christophe TAHON.

**Absent (es)** : M<sup>r</sup> Xavier FAUVEL.

**Représenté(es)** : M<sup>me</sup> Carole CHARLES par M<sup>r</sup> Francis MOURIER.  
M<sup>r</sup> Vincent RICHARD par M<sup>r</sup> Philippe GOBLET.

**Secrétaire de la séance** : M<sup>me</sup> Emmanuelle FIRMIN.

#### **Approbation du Procès-verbal du conseil du 17 Avril 2023 :**

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h06.

#### **Délibération 15.2023 : Mise à disposition du personnel de la CCALN - Secrétaire de Mairie.**

Par courrier en date du 16 Mai dernier, les services de la Com de Com ont fait parvenir au secrétariat de Mairie, un projet de renouvellement de la Convention de mise à disposition de personnel pour le Secrétariat de Mairie.

La convention est établie dans les mêmes conditions que la précédente.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise M<sup>r</sup> le Maire à signer la convention, qui se trouve donc reconduite pour une durée de 3 ans à partir du 31 août 2023 jusqu'au 31 août 2026.

#### **Délibération 16.2023 : Contrat d'apport concernant la coupe rase des peupliers au Marais**

Proposition de Nord Seine Forêt 2A, Syndicat Forestier, agence d'Amiens sise 96 rue Jean Moulin ou nous sommes adhérents.

Rapport = coupe rase + replantation par la suite

Problème mise à nu de l'étang ?

Marquage et inventaire fait, sur 3 hectares des 16 hectares 11 ares et 51 centiares, 100 peupliers dont 9 morts, (78 peupliers d'une espèce et 40 d'une autre espèce) sur la pâture 4 hectares et 67 ares sur le Marais.

A revoir lorsqu'on aura un retour de NSF sur le terrain.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer le contrat d'apport au syndicat Nord Seine Forêt 2A.

#### **Mise en place d'un système de vidéosurveillance place de la Mairie :**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le devis pour la pose de 3 caméras établi par la société SYSTEO. Le devis est estimé à 3 784.96 € HT soit 4 541,95 € TTC.

Seul le Maire peut visionner les enregistrements.

Nous attendons d'autre devis sur d'autre système de vidéosurveillance sans enregistrement uniquement sur carte mémoire ou en alarme. Formule moins coûteuse.

### **Renouvellement et constitution d'un nouveau Groupement de commandes Somme Numérique :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que depuis plusieurs années, Somme Numérique coordonne un groupement de commandes ouvert aux collectivités et établissements publics de son périmètre de compétence portant sur des besoins de télécommunication tels que des abonnements de téléphonie fixe, téléphonie mobile, téléphonie sur IP, envoi de sms en masse, etc. ...

Les contrats du précédent groupement arrivant à échéance au 31.12.2023 (hors téléphonie sur IP), il convient sans plus attendre de constituer le nouveau groupement de commandes qui couvrira à minima les besoins 2024-2027.

Afin de poursuivre cet effet vertueux de la mutualisation et d'enrichir le panel de services proposés, le Comité Syndical a décidé de constituer un nouveau groupement de commandes.

Plusieurs nouveautés sont au programme parmi lesquelles, des prestations encore plus complètes sur le domaine des télécoms, l'apparition d'un volet « solutions d'impression » et un accompagnement renforcé des membres lors de la définition de leurs besoins ainsi que durant toute la phase d'exécution des marchés.

Leur unique objectif est de nous permettre de réaliser encore plus d'économie sans rogner sur la qualité de services.

Ce nouveau groupement s'articule ainsi de la manière suivante :

#### **Volet TELECOM**

- Téléphonie sur IP
- Abonnement mobile
- Acquisition et SAV de mobiles
- - ...

#### **Volet TECHNOLOGIES ET MOYENS D'IMPRESSION**

- Études
- Assistance à la définition des besoins et en cours d'exécution
- Accès au marché négocié

**Les premiers marchés souscrits dans le cadre de ce groupement vont concerner les besoins de services suivants pour la période 2024-2026 (+ 1 an de reconduction possible).**

La nouveauté concerne les modalités d'accès à l'offre de services et donc d'adhésion au nouveau groupement de commandes qui sont calculées comme suit (contributions applicables en 2024) :

⇒ **Communes de moins de 500 habitants** : 36 € HT par an, soit 4 € HT par mois.

Pour y adhérer, il suffit de leur retourner la lettre d'intention complétée pour les services qui nous intéressent. La lettre d'intention permettra de prendre en compte nos besoins rapidement dans la constitution des futurs marchés et ils nous adresseront en retour un modèle de délibération d'adhésion au groupement.

Après réflexion, les membres du conseil acceptent à l'unanimité des membres présents l'adhésion.

### **Organisation de la Fête Nationale et de la Fête du Village :**

☞ Fête Nationale :

**13 juillet 2023 : 21h30** : Rassemblement à la Mairie.

**22h00** : Retraite aux Flambeaux (défilé dans les rues).

**23h00** : Pot de l'amitié offert par la Mairie.

**14 juillet 2023 : 11h00** : Cérémonie au Monument aux Morts ;

Clique du Plessier - Rozainvillers ;

Dépôt de gerbe ;

Vin d'honneur ;

Barbecues à disposition des habitants ;

Jeux divers sur la place ;

↳ Fête du Village :

↳ Prestation repas :

CP Rôtisserie de Lewarde-Mauger nous propose une mise en bouche (apéro), le porcelet à la broche et sa garniture avec fromage et dessert pour les adultes à 13 € HT la part et pour les enfants il nous propose du jambon chaud avec pommes de terre à 6 € HT la part.

Cette prestation représentant 210 repas enfants compris pour un montant total de 2 762.54 € TTC

Après réflexion, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des membres présents le devis.

↳ Prestations Animation :

Stéff DJ Mawe de Fonches Fonchette nous propose 2 structures gonflables soit un combo héro et un montage escalade pour un montant total de 720 € TTC.

Après réflexion, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des membres présents le devis.

➤ Délibération 17.2023 : Tarifs Fête du Village

M<sup>r</sup> le Maire demande à son Conseil Municipal de fixer les tarifs de la Fête du Village qui est organisé tous les ans le deuxième week-end de septembre.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal **décide à la majorité des membres présents**, de fixer les tarifs suivants :

↳ Cochon à la broche avec garniture (adulte) :	13€
↳ Cochon à la broche avec garniture, fromage et tarte (adulte) :	15 €
↳ Jambon à la broche avec garniture et glace(enfant) :	7.50 €

**Synthèse communale sur le Schéma directeur de gestion des eaux pluviales :**

Mr le Maire présente au conseil municipal la synthèse communale pour l'élaboration dans le PLUi.

**Point sur les différentes commissions :**

↳ PLUi :

M<sup>r</sup> Gilles BRULE, informe les membres du conseil municipal qu'il y aura 3 séances de brainstorming.

↳ Environnement :

M<sup>me</sup> Tatiana VIALLANEIX, informe les membres du conseil sur le coût de gestion des déchets recyclés. Le coût de TGAP de l'enfouissement des OM de Boves est en augmentation. La collecte des ordures ménagères sera revue en 2024 afin d'effectuer une collecte 1 semaine sur 2 ou d'effectuer la pesée ou la levée des bacs.

↳ Voirie :

M<sup>r</sup> Alexandre SOMMER, informe les membres du conseil municipal sur le fauchage des talus tardif non effectués. Attention aux incendies et aux accidents suite au manque de visibilité sans parler des problèmes d'Allergie des personnes sensibles.

**Questions diverses :**

↳ Cimetière :

Un devis est en cours pour effectuer la mise en place de l'eau au cimetière.

↳ Gaz :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a rencontré la société VITOGAZ France. À la suite de cette visite, il serait judicieux de revoir notre contrat Gaz afin de négocier celui-ci pour le logement de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Fait à Mailly-Raineval,  
Le 30 Juin 2023